Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

SUISSE – Consultation précoce sur les PGM

Par Eric MEUNIER

Publié le 03/01/2006

L'ordonnance sur la coexistence de cultures sans OGM et avec OGM a été mise en consultation malgré le vote du 27 novembre 2005, instaurant un moratoire de cinq ans sur la commercialisation de PGM [1]. Cette consultation s'affranchit donc des résultats attendus des programmes de recherche qui auront lieu dans les cinq années à venir sur l'utilité et les risques des PGM (cf. Inf'OGM n°70). Dans un proche avenir, il n'y aura de toute manière pas de coexistence de cultures avec et sans OGM, a expliqué J. Morel, vice-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture. L'ordonnance a pour objectif d'assurer la protection de la production sans OGM en présence de cultures d'OGM en instaurant : une distance minimale entre les deux types de cultures empêchant qu'une éventuelle "contagion" ne dépasse 0,5 % dans un champ sans OGM ; une manipulation bien différenciée des produits issus des deux cultures et un étiquetage.

---

[1] http://www.tsr.ch/tsr/index.html?si...

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/suisse-consultation-precoce-sur-les-pgm/